

Bern, le 4. avril 2017

Conférence de presse des syndicats SEV, Unia und syndicom

«Uber, c'est du crime organisé»

Discours de Daniel Münger, responsable du secteur Poste et logistique, syndicom *Seul le discours prononcé fait foi*.

Chères et chers journalistes, Mesdames et Messieurs,

syndicom est fortement ancré dans la branche Logistique. Les employé-e-s de CarPostal, mais aussi ceux des entreprises de logistique privées et de l'association des prestataires KEP (Coursier - Express – Colis) sont syndiqués chez nous. Le modèle Uber ne représente donc pas uniquement un danger pour la branche des taxis. Si la plateforme américaine s'impose, elle mettra aussi en danger les conditions de travail dans l'ensemble de la branche Logistique. Aussi bien le personnel que le transport de marchandises sont concernés.

La chaîne de valeur est rompue

La démarche d'Uber donne un élan supplémentaire à une pratique illégale. Aujourd'hui déjà, le chaos règne dans la branche: des sociétés de logistique externalisent la tâche de conduite à des microentreprises, qui répercutent à leur tour la pression sur les prix sur les employés en pratiquant la sous-enchère et en dégradant les conditions de travail.

Cette fragmentation de la chaîne de valeur complique énormément la mise en œuvre et l'application des lois et des accords passés entre les partenaires sociaux. Les groupeurs, c.-à-d. ceux qui font office de mandataires vis-à-vis des clients, seraient tenus de respecter les conditions de travail. Ils ne s'y engagent – quand c'est le cas – qu'avec réticence.

La chaîne de responsabilité est pulvérisée

Actuellement, Uber tente de fracturer encore davantage la chaîne de responsabilité, et même de la pulvériser. Les profits sont prélevés par l'intermédiaire, alors que le risque entrepreneurial est complètement reporté sur les conducteurs. Ces derniers touchent des salaires de misère. Et ils travaillent parfois même au noir. Uber ne paie pas d'impôts, mais utilise la totalité de l'infrastructure mise à sa disposition.

Uber, c'est du crime organisé.

syndicom est avant tout le syndicat des postières et des postiers. Depuis des décennies, nous entretenons un partenariat social avec La Poste et menons une politique CCT à l'amiable. Pour nous, la coopération entre CarPostal et Uber est une déclaration de querre. Et nous comptons réagir.

Contournement de la CCT

Il est incompréhensible que La Poste serve le marché suisse sur un plateau d'argent à sa concurrente. Car en coopérant avec Uber, La Poste met non seulement en danger sa propre exploitation, mais contourne aussi les conditions de travail ancrées dans la CCT. De faux-indépendants feront concurrence aux conducteurs formés de CarPostal.

Les libertés que prennent actuellement CarPostal et les CFF sont inadmissibles. Le Conseil fédéral a précisé dans sa réponse à une interpellation d'Edith Graf-Litscher qu'il attend des entreprises proches de la Confédération qu'elles coopèrent uniquement avec des entreprises respectueuses des lois. La SUVA a elle aussi clairement souligné qu'Uber viole nos lois. Or la porte-parole de CarPostal soutient le contraire à l'ATS: «Le service de transport est légal et une résiliation du contrat n'entre donc pas en ligne de compte.» Comment une entreprise fédérale peut-elle démontrer une telle dose d'ignorance?

Il n'est pas encore trop tard – on peut tout arrêter maintenant!

Le secteur Logistique fait déjà partie du domaine des bas salaires. Si l'exemple d'Uber devait toutefois faire école, dix milliers de salariés peineront à subvenir à leurs besoins. Les revenus baisseront. Et ce sera en fin de compte la collectivité qui devrait remédier aux coûts via l'aide sociale, et ensuite avec des prestations complémentaires. La population suisse et la classe politique devraient donc avoir grand intérêt à faire cesser ces pratiques. Car il n'est pas encore trop tard – mais ce pourrait bientôt l'être.

Nous n'avons pas ici qu'un seul scénario catastrophe. Dans un modèle similaire, l'exemple Flixbus montre que le risque entrepreneurial est ici aussi reporté sur de faux-indépendants. Le problème ne vient donc pas d'Uber, mais du système sur lequel il repose. Des montages financiers internationaux permettent de refuser systématiquement la coopération avec les autorités nationales et de comprimer les salaires en Suisse. C'est une attaque contre le modèle du partenariat social qui a fait ses preuves en Suisse. C'est pourquoi une intervention immédiate et systématique des partenaires sociaux et des autorités s'impose de toute urgence.

Je vous remercie de votre attention.



¹ ATS, Gewerkschaften kritisieren Zusammenarbeit mit Uber (Les syndicats critiquent la collaboration avec Uber), 14 mars 2017.